

Trait d'Union

Journal municipal d'actualités et d'information de la commune de Rothau



Et demain ?

N° 37 – Hiver 2018

- 3 ■ Édito
Georges Vogt médaillé
- 4 ■ Les principales décisions du conseil municipal
Besoin d'aide?
- 5 ■ Travaux de rénovation de la Mairie
Pour voter en 2019
- 9 ■ AFP Le Mesis : récolte Battues
- 10 ■ Pour l'exemple... ne mégotons pas A sec!
- 12 ■ Club Bivouac
- 13 ■ Le mot de la Police Municipale
- 16 ■ Concours des maisons fleuries
- 17 ■ Fête des séniors
Récré des aînés
Concert de Chamade
- 18 ■ Nouvelles de la ComCom
Festival du Cinéma
- 19 ■ ABC : La relève
La Boule Bruchoise
- 20 ■ A l'école : le cirque
- 21 ■ Bientôt 16 ans
Fête foraine et Mannele
- 22 ■ On a vu...
- 24 ■ Informations voyageurs
- 26 ■ Forum des métiers
- 27 ■ État Civil

28 ■ Calendrier des fêtes



RD 1420 : une nouvelle vision de l'avenir

Actes citoyens



Habitat : Rothau offre de belles opportunités

TRAIT D'UNION

Mairie de Rothau
24, Grand'Rue
67 570 ROTHAU
www.rothau.fr

• Directeur de la publication :
Marc SCHEER

• Rédactrice en chef :
Claire BECKER

• Comité de Rédaction :
Catherine FERRY
Jean-Michel FRÈNE
François HEIM
Gérard HUG
Martine KOENIGUER

Françoise MASSON
Marine NELLAN
Françoise VERET
Dominique VITU

• Photos :
Sébastien DIEUDONNE
Jean DUBOIS
Jean-Michel FRÈNE
François HEIM
Gérard HUG
Marc SCHEER

• Conception et réalisation
Mairie de Rothau

• Tirage 900 Exemplaires
ISSN 1817-857X
Dépôt légal Décembre 2018

En cette période difficile où notre fonctionnement démocratique semble être remis en cause par une partie importante de la population, il me paraît nécessaire de poser la question de ce que nous pouvons continuer à entreprendre, à notre petit niveau communal, pour essayer d'aider les plus fragiles à vivre dignement.

La France à deux vitesses existe, c'est un constat, et cela fait des années que nous tirons la sonnette d'alarme, sans grands succès je vous l'accorde, sur les dangers que cela représente pour notre pays. Essayons de voir ce que nous pouvons faire ensemble au niveau de notre municipalité pour inventer des solutions acceptables par tous, sans recours à la violence qui n'est jamais la bonne solution. Chercher, créer, expérimenter, aider mais pas à n'importe quel prix.

C'est dans cet état d'esprit que, depuis des années, vos élus ont décidé de ne pas augmenter les taxes communales et cela s'est bien entendu encore imposé en 2018, avant même les pressions de ces dernières semaines. C'est compliqué de trouver les équilibres budgétaires et cela impose des choix parfois difficiles car les priorités sont nombreuses. Alors nous essayons de faire autrement, et en tout cas, de faire au service de tous, et souvent, en partenariat avec le monde associatif ou les professionnels. Cela ne concerne pas seulement ce que l'on appelle communément l'action sociale. Souvent cela n'a même rien à voir.

Par exemple, une des critiques souvent entendue est le recours trop systématique à l'informatique pour de nombreuses démarches, ce qui contribue à ce que l'on appelle la fracture numérique. Alors, dans le réaménagement de la mairie, nous avons prévu une pièce où les personnes qui n'ont pas accès à internet auront à disposition un ordinateur pour leurs démarches tout en pouvant se faire aider par une personne de l'équipe communale. Ceci n'est qu'un exemple de ce que nous pouvons faire tout de suite de manière concrète. Je ne voudrais surtout pas faire des promesses que nous ne pourrions pas tenir, mais soyez assuré que nous réfléchissons régulièrement à ce que nous pouvons mettre en œuvre pour mieux vivre au quotidien, tous ensemble, et pour ne pas laisser au bord du chemin ceux d'entre nous qui ont des difficultés plus ou moins passagères. Bien entendu, nous continuerons aussi à soutenir des associations comme la Croix Rouge et l'Entraide qui font un travail remarquable tout au long de l'année mais nous veillerons aussi à continuer à apporter notre soutien aux autres associations qui par les liens qu'elles entretiennent au fil des mois, contribuent aussi à rompre l'isolement de certains d'entre nous. Ce sont là de vrais réseaux sociaux, ceux qui plus que jamais sont nécessaires.

La solidarité ne doit pas être un vain mot et au contraire elle doit guider notre action tous les jours en restant à l'écoute des uns et des autres. Les suggestions d'amélioration du service public étant toujours les bienvenues, la porte est ouverte à tous pour aider à imaginer un autre avenir.

Je vous souhaite au nom de toute la municipalité des fêtes de Noël malgré tout joyeuses et conviviales, et bien entendu une bonne année 2019

Votre Maire, Marc SCHEER

Remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale

attribuée par Monsieur le Préfet à titre de récompense pour 35 années au service des collectivités locales à Georges VOGT

cette médaille, d'échelon or, a été remise le 9 octobre par le Maire, Marc SCHEER, à l'un des plus anciens agents entrés au service de la Commune comme ouvrier forestier au 1^{er} juillet 1980 avant d'intégrer le service technique le 1^{er} juillet 1996. A l'occasion de la réception, quelques souvenirs ont été échangés et le verre de l'amitié a conclu cet instant rare dans la vie de la collectivité.



LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Juin 2018

- réalisation d'un emprunt de 306 180 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations concernant les travaux d'aménagement/réhabilitation de 3 logements au 1er étage de la mairie
- convention avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin concernant la mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données

Juillet 2018

- renouvellement de la concession avec Réseau GDS pour une durée de 30 ans
- vote des subventions de fonctionnement 2018 aux associations
- attribution au Conseil de Fabrique d'une subvention de 10 % des travaux de mise aux normes électriques et sécurité à l'église catholique, plafonnée à 2527 €

Septembre 2018

- subvention de 20 € par élèves des écoles élémentaire et maternelle pour l'organisation d'un spectacle "cirque"
- modification du tarif de la taxe de séjour à compter du 1^{er} janvier 2019

Octobre 2018

- bilan camping 2017
- répartition des frais de chauffage de l'école élémentaire et calcul des charges aux locataires

Novembre 2018

- convention avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin concernant la mise à disposition de personnel par le service de mission intérim
- désignation des délégués du conseil municipal pour la constitution de la commission de contrôle des listes électorales

Besoin d'aide ?

Vous êtes perdu(e) dans les documents officiels, vous pouvez demander de l'aide au CCAS n° téléphone 03 88 47 15 72 (Uniquement sur rendez-vous).

Travaux de rénovation de la Mairie

Les mois passent, le chantier progresse. Pas de nouvelles surprises et le climat plutôt clément permet de continuer les travaux à bon train.

Pour mémoire, le montant HT des travaux est de : 513 431 €

Le montant total des subventions s'élève à 268 250 € en se répartissant comme suit :

74 500 € au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Ces fonds sont pilotés par l'Etat.



20 900 € au titre des TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) Ces fonds sont pilotés par l'Etat.



4 000 € versés par notre sénateur, Monsieur André REICHARDT, dans le cadre de son enveloppe parlementaire.



77 150 € versés par la Région Grand Est.



41 700 € dans le cadre PALULOS qui est le dispositif de Prime à l'Amélioration des Logements à Usage Locatif et d'Occupation Sociale géré par le Département Bas-Rhin.



50 000 € pris sur le fonds de solidarité de la Communauté des Communes de la Vallée de la Bruche. Pour mémoire ce dispositif permet à chaque commune de la ComCom de bénéficier d'un apport d'un maximum de 50 000 Euros pour un projet tous les 3 ans à condition que la commune s'engage dans une dépense équivalente.



Pour voter en 2019

Il faudra être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2018.

Le 26 mai 2019, les citoyens européens seront appelés à voter pour le renouvellement du Parlement Européen. Pour pouvoir voter lors de ce scrutin à Rothau, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de la commune. Tous les Français majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Français, atteignant leur majorité au plus tard le 28 février 2019, doivent prendre contact avec la Mairie pour vérifier s'ils ont été inscrits d'office. Les électeurs ayant changé de domicile au sein de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse. Les citoyens ressortissants de l'Union Européenne, résidant à Rothau, peuvent s'inscrire sur la liste complémentaire pour les élections européennes. Pour s'inscrire avant le 31 décembre 2018, vous devez vous présenter en mairie avec votre carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, et - un justificatif de domicile (avis d'imposition, quittance de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité).

Aménagement de la RD1420 une nouvelle vision de l'avenir ?



Si le sujet est toujours d'actualité, il semble que nous ne soyons pas dans une période très active, et pourtant ! Après les réunions publiques, les visites du site de l'ancienne usine, la collecte des avis et des remarques de ceux qui ont souhaité s'exprimer sur le sujet, arrive maintenant le temps de présenter ce bilan aux élus départementaux qui devront se prononcer sur son adoption ouvrant alors le champ des études d'avant-projet.

Les services du Département qui sont en charge de ce travail en liens étroits avec les élus du secteur, communaux et intercommunaux, continuent leur œuvre et devraient prochainement mettre en place un calendrier propice à de nouvelles avancées. En attendant, vos élus opèrent des choix.

Rappelons que la traversée de la Commune pose de nombreux problèmes de sécurité et de nombreuses nuisances pour lesquels la proposition d'un nouvel aménagement routier serait une réponse qui permettrait d'améliorer la sécurité de la RD 1420 à Rothau pour tous les usagers, piétons et automobilistes, de réduire les nuisances pour les riverains et d'agir pour la qualité de vie des habitants, de faciliter la mise en œuvre d'un projet économique sur le site Steinheil et d'améliorer l'accès aux commerces, services et équipements actuels. Tout cela sans obérer de futures possibilités. La quadrature du cercle !

La phase de concertation, telle que prévue dans le code de l'urbanisme s'est déroulée du 14 mai au 17 juin

2018. Organisée par le Département du Bas-Rhin, en lien avec les communes et la Communauté de communes, elle a permis de présenter les enjeux, les grands principes et l'intérêt général du projet.

N'oublions pas que ce sont les habitants de Rothau qui sont essentiellement concernés. Quel est le regard de vos élus sur ce sujet ? Regard, avec le nécessaire recul à prendre, pour tenter de rester objectif. Si le projet d'aménagement de la traversée de notre village consiste essentiellement en la création d'un nouvel axe routier plus ou moins coûteux, il serait malvenu de réduire ce projet uniquement à ce vecteur de circulation. Les élus locaux disent le caractère impératif de mener une réflexion sur ce projet, d'une manière plus globale, en intégrant les idées des uns et des autres, en concertation, sur ce que nous proposons comme vision pour l'avenir de Rothau. De l'église à la sortie vers le haut de la vallée il semble possible d'améliorer la qualité de vie des riverains. C'est certain. Il faut faire attention à ne pas simplement déplacer le problème et reproduire un couloir de circulation qui aurait pour vocation de rendre plus agréable la vie au bord de l'actuelle route en imposant un nouvel itinéraire devant des habitations qui sont aujourd'hui en retrait de l'axe. Plus tôt, en arrivant dans le village en provenance du bas de la vallée, de nombreux riverains auraient de quoi se plaindre des passages incessants d'engins motorisés plus ou moins rapides, bruyants et respectueux. Il existerait même une sorte de typologie de la circulation en tenant compte des saisons. Ici pas besoin d'étude mobilisant des compteurs, une simple présence à proximité de la route permet de comprendre. Ainsi, dès le printemps revenu, selon que le soleil brille, que le jour soit férié chez nos voisins allemands, nous reconnaissons tous le bruit caractéristique des deux roues qui envahissent nos journées. Doit-on opposer cette circulation à notre confort domestique ? Peut-on concilier ces voyages avec l'organisation du commerce local ? Doit-on ? La nuit, si l'interdiction de transit des poids lourds semble assez bien respectée, certains véhicules, notamment les camions frigorifiques restent nécessaires pour les approvisionnements quotidiens et pour la bonne



marche de l'industrie agroalimentaire locale, qui de plus, est pourvoyeuse d'emplois. Peut-on concilier ce qui semble être une cohabitation obligatoire ou peut-être peut-on réfléchir à de nouvelles façons de faire? Certains pensent qu'améliorer la traversée de notre commune va être une sorte « d'appel d'air » qui impliquera forcément une augmentation du trafic. Que dire? Personne ne peut présager de ce que sera demain mais sans doute pouvons-nous, ensemble, réfléchir à ce que nous pensons devoir être fait pour progresser vers un avenir meilleur, là en termes de desserte de notre commune. Ici, il nous faut penser de manière plus globale. S'il est certain, chiffres à l'appui, que l'ouverture ou la fermeture du tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines, n'a aucune incidence sur la circulation locale, peut-on quand même considérer que l'aménagement autour de Châtenois, la réfection de la chaussée de l'A35 vers Sélestat voire d'autres aménagements routiers auront des effets directs chez nous?

Rien n'est moins sûr car nos vies évoluent. Nous aurons toujours des livraisons quotidiennes que nous souhaitons toujours plus fréquentes parce qu'avec internet cela semble bien plus facile. Il nous faudra toujours « sortir » nos bois de nos forêts pour que l'économie sylvicole continue à prospérer. Et encore, avec l'éloignement de certains services, la fermeture de certains commerces, nous savons d'ores et déjà que nos déplacements devront être plus fréquents, plus loin. Alors la réflexion peut-elle se porter plus généralement sur nos comportements? Peut-on envisager des aménagements qui favoriseraient notre quotidien sans se focaliser sur la route? En d'autres termes, d'autres choix sont-ils à proposer pour un avenir meilleur?

Nous le pensons et avons déjà engagé plusieurs projets dans ce sens et cela remonte à quelques années. En même temps que la création du rond-point près de La Poste, nous envisageons de restructurer les entrées du village. Pour ce qui concerne l'entrée par le haut de la vallée, le choix s'est très vite heurté aux contraintes de l'aménagement routier. Inutile d'engager des sommes importantes avant de savoir où passerait la future route. Par contre côté tunnel de Schirmeck, l'idée d'avancer l'entrée de l'agglomération bien avant les « blocs » a fait son chemin et des esquisses nous engageaient déjà à réduire la vitesse avant l'imposition des 80 km/heure à cet endroit. Comme d'habitude, il



nous a fallu et il nous faudra encore composer avec des finances réduites. Cela nous engage à poursuivre notre réflexion parce qu'il est important de faire bien, et juste.

Une autre de nos réflexions a naturellement porté sur d'autres modes de circulation. L'opportunité d'emboîter le pas du Conseil Départemental (CD 67) tourné vers l'aménagement des pistes cyclable a été une véritable aubaine. D'une part, bénéficier des investissements du CD, sans réellement avoir à mettre la main à la poche est en soi une bonne chose, même si accepter cet aménagement revient à accepter d'en assumer les coûts d'entretien pour les années à venir. D'autre part, dans le secteur du tourisme concernant notre commune, si les circonstances sont pour le moment plus favorables qu'il y a quelques années avec le développement des activités du camping, plusieurs ouvertures de locations saisonnières, la liaison cycliste est indéniablement un atout supplémentaire.

Autre atout majeur, le train. Si ça et là des propos ont pu faire état de difficultés sur la liaison Strasbourg-Saint-Dié-des-Vosges, il semble bien que cela soit du passé, même s'il faut rester vigilant car sous prétexte d'économies, il est fort probable qu'à l'avenir, d'autres difficultés se profileront et bien plus souvent que nous le souhaiterions. Pour notre part, c'est un budget conséquent d'environ 170 000 euros que nous avons choisi de consacrer au seul domaine en lien avec la liaison ferroviaire et sur lequel nous avons une possibilité d'action: l'aménagement des abords de la gare. Nous parlons bien ici d'aménagement des abords car l'objectif essentiel est la sécurité. En premier lieu pour les piétons qui sont nombreux à se rendre à la gare ou à en revenir. Ceux qui viennent ici à pied sont souvent du village ou de La Claquette, des employés, mais surtout nos lycéens pour qui le train est bien souvent l'opportunité d'une autonomie importante à ces âges et que l'on retrouve en général plutôt dans les grandes agglomérations. C'est une chance pour nous tous. Sécurité aussi pour les automobilistes qui circulent jusqu'au stationnement aujourd'hui composé de trous, de bosses, sans éclairage et en rue sans issue où le demi-tour s'apparente souvent à une expérience délicate.



C'est enfin le tout récent aménagement d'un trottoir en direction de La Claquette pour permettre à nos collégiens, mais pas seulement, de marcher les pieds au sec sur un espace qui leur est propre et qui ne nécessite pas de cohabiter de trop près avec les carrosseries toujours plus nombreuses et pressées. Ailleurs, autour



des commerces de l'îlot central, les mois passés confortent le sentiment de bonne idée quant à la mise en place de la zone bleue. Les choses se sont organisées progressivement et il semble bien que cela donne satisfaction à tout le monde. Si le samedi matin reste une demi-journée particulière avec un stationnement pas toujours facile aux abords du marché, l'essai qui consistait à attirer le chaland dans la petite rue de Schirmeck le temps de la fête du village a entrouvert la porte à d'autres idées qui pourraient être testées au fil des mois. Mais là non plus, la vie n'est pas un long fleuve tranquille. Les récentes fermetures ou annonces de fermeture de commerce laissent toujours vos représentants pantois. Si dans le cas de la « coop » les choses prenaient déjà cette tournure voici plusieurs mois, l'annonce de la fermeture définitive a été mal vécue. Empressons-nous de dire ici le mal-être du personnel avant tout. C'est pour nous le plus important, le reste n'étant que business, économie et parts de marché et nous ne sommes pas concernés. Si dans le cas

de ce magasin les esprits chafouins se consolent en traversant la rue, cela n'est pas le cas pour tous. C'est d'autant moins le cas pour les clients de la Société Générale qui ont appris à leurs dépens la fermeture de l'établissement au début 2019. Des assurances avaient pourtant été données à certains élus sur la pérennité de l'établissement voici quelques mois. Mais dans ce monde, tout va très vite et ce qui est vrai en début de semaine peut être totalement faux la semaine suivante. Continuons le tour des vitrines par un mauvais jeu de mots... Pour We'll Bike aussi la roue a tourné! Ceci est une marque de dépit qui doit nous encourager à innover, à inventer, à faire confiance à nos jeunes pour imaginer ensemble ce que nous voulons faire de notre cité.

Alors, la relance du projet de restructuration de la place du marché/rue de la fonderie trouve ici une nouvelle dynamique. Presque tous les voyants sont au vert pour que ce projet démarre prochainement, même s'il devra être étalé sur plusieurs budgets pour être une réalisation majeure au service des petits et des grands.

L'ambition ne manque pas, les idées perlent, les projets foisonnent mais la raison l'emporte souvent et finalement c'est heureux. Ayons confiance et mettons notre imagination au service de notre avenir.



Aménagement de la RD1420 tout monde ne voit pas l'avenir de la même façon

En marge du travail sur l'aménagement de la RD 1420 dans sa traversée de Rothau, vos élus souhaitent rappeler ici que s'ils sont parties prenantes dans les discussions et si le maître d'ouvrage du projet routier (Conseil Départemental 67) leur laisse voix au chapitre sur tous les aspects du projet, ils ne sont ni financeurs, ni décideurs et encore moins maître du calendrier.

Cela explique en partie pourquoi de nombreux échanges sont nécessaires et que la concertation rendue obligatoire par la loi était appelée des vœux de vos représentants. Nous ne détaillerons pas ici les remarques et commentaires enregistrés. Cela sera fait en temps et en heure par les personnes concernées. Mais vos élus tiennent simplement à réaffirmer ici qu'ils demandent à toutes les parties d'être très attentives au devenir de certains espaces, et plus encore aux habitants de ces endroits qui, pour nombre d'entre eux, n'ont pas demandé à être dépossédés de leur patrimoine, que cela ce face au bénéfice du plus grand nombre ou pas. « Ma vie est ici, mais pour combien de temps encore? Une réponse s'il vous plaît! Et si cela ne vous paraît pas urgent, sachez que le temps presse! »

Association Foncière Pastorale - LE MESIS - Récolte des Pommes et jus de pommes.

Dans les statuts de l' AFP, il est bien précisé que, dans la mesure du possible, les arbres fruitiers doivent être préservés du défrichage. Ils ne sont pas nombreux, une petite dizaine pour plus de six hectares.

Après les différentes opérations de nettoyage du site, nous avons constaté avec satisfaction, que la plupart de ces arbres fruitiers, longtemps étouffés par la végétation environnante, reprenaient vigoureusement leur place au soleil. Un printemps particulièrement clément, suivi d'un été chaud, donna la promesse d'une récolte abondante, essentiellement pour les pommes. C'est assez tardivement que l'association AFP décida de ramasser les fruits tombés aux pieds des pommiers avant qu'ils ne pourrissent. L'objectif étant de produire du jus de pommes.

Ce 26 octobre 2018, par un plutôt bel après-midi d'automne, un joyeux groupe s'affaira autour des pommiers afin de ramasser le maximum de fruits. Un ou deux téméraires, grimpèrent dans les pommiers afin de secouer quelques branches, inaccessibles depuis le sol, et faire ainsi chuter de magnifiques pommes gorgées de soleil. Deux heures plus tard, la récolte était estimée à environ 170 kg.

Mardi 30 octobre, les agents municipaux prenaient livraison au Pressoir de LA BROQUE, de 138 litres de jus de pommes BIO, sans traitements et sans pesticides. Gageons que la municipalité fera plaisir aux amateurs de jus naturels, lors des différentes manifestations à venir.



Battues

Certains les trouvent nécessaires voire indispensables, d'autres diront inutiles et dangereuses. Là aussi, l'opposition doit-elle être de mise ? Le bon sens ne devrait-il pas l'emporter ? Restons sereins, pour l'instant le débat n'a pas lieu d'être, ici la chasse est une nécessité !

Depuis que la chaîne alimentaire a été déséquilibrée par la disparition des lynx, des loups voire des ours, les populations de sangliers et de grands cervidés se sont fortement développées et la prolifération des espèces est devenue un réel problème tant pour l'homme que pour la nature. D'une part nous voulons protéger l'environnement et les espèces, mais nous voulons également exploiter nos forêts et les ressources qu'elles procurent. Cela se complique quand cette même ressource est la nourriture des espèces à protéger. Il en va ainsi quand les jeunes cervidés grignotent les jeunes pousses par exemple. Alors, la chasse se justifie pour qu'une régulation s'opère. Qui n'a pas constaté que nombre de bords de routes, de prés, de jardins sont

régulièrement fouillés par les groins voisins. A croire qu'ils s'approchent de plus en plus... Au-delà des dangers et des dégâts potentiels pour l'activité humaine, la surpopulation est aussi dangereuse pour l'écosystème forestier. Tout est une question d'équilibre. Là aussi, réfléchissons pour rendre notre avenir meilleur. Avec ou sans chasseur, il faut trouver comment faire. On commence quand et avec qui ?

Les chasseurs, eux, commencent en forêt communale par une battue qui aura lieu le dimanche 27 janvier. En forêt privée au « Chenot », deux battues auront lieu, dimanche 13 janvier et dimanche 27 janvier. Prudence de tous les côtés et bonne chasse.



Pour l'exemple... ne mégotons pas!



En cette belle matinée de samedi 7 juillet, une dizaine de membres du Conseil Municipal se sont donné rendez-vous pour clore la première semaine de la propreté lancée par la municipalité.

En un peu moins de deux heures, sans forcer, ce sont plusieurs kilos de déchets en tout genre qui ont été ramassés. La quantité de mégots a été impressionnante!

L'opération sera renouvelée au printemps avec le concours de la population... à suivre...

A sec!

La sécheresse de ces derniers mois n'a heureusement pas eu de répercussions sérieuses sur la distribution de l'eau potable à Rothau, l'alimentation quotidienne ayant pu être assurée malgré la survenue de fuites à répétition.

Néanmoins, la poursuite de la rénovation de notre réseau d'eau potable s'impose toujours afin de limiter au maximum les pertes, ceci en prévision de nouvelles périodes de sécheresse qui pourraient survenir car le réchauffement climatique, bien qu'encore discuté par certains, semble être vraiment une réalité!

Pour exemple, jusqu'au 15 décembre, un arrêté préfectoral interdisait le remplissage des piscines privées, le lavage des voitures sauf dans les stations professionnelles, le lavage des voiries et trottoirs, des terrasses et façades, l'arrosage des pelouses et espaces verts entre 11 heures et 18 heures, de même pour les jardins potagers (arrosage uniquement manuel ou goutte à goutte) alors même que les chutes de pluies se sont succédé au cours des derniers jours.

Quant à la forêt de Rothau, elle n'a pas trop souffert avec un volume assez modéré de scolytes en comparaison à d'autres forêts voisines.

Actes citoyens

La citoyenneté, c'est aussi réfléchir et se poser la question, comment aider une personne âgée, comment aider et participer à la vie de mon village, être attentif et agir dans l'intérêt collectif et ne pas rester égoïste et indifférent face aux petits tracasseries journaliers de la vie courante. C'est aussi se poser la question, est-ce que je peux faire quelque chose ?

Trait d'Union, souhaite relater ci-après, deux exemples de citoyenneté.

Le vendredi 29 juin 2018, un panneau indicateur est vandalisé rue du Maréchal. Le poteau en bois est cassé en plusieurs morceaux. Heureusement, le panneau, lui, semble intact. Les services communaux, alertés, prennent en compte la demande, toutefois, il faudra patienter car les congés arrivent et il y a des urgences un peu partout dans le village. C'est un habitant du quartier qui propose de remplacer le poteau en bois cassé par un poteau métallique, et de renforcer le panneau indicateur par un cadre plus solide. Aidé par un voisin, un trou suffisamment profond est réalisé pour recevoir le nouveau poteau en fer, lesté par un morceau de tuyau PVC rempli de béton.

Nota : comme d'autres rues de la commune, la rue du Maréchal, sans ce panneau, pour quelqu'un qui ne connaît pas le quartier, c'est galère (pompiers, urgences, ambulances, livreurs, etc.)

Le dimanche 15 juillet 2018, un gros orage éclate, accompagné d'une forte pluie. Le caniveau devant la résidence des prunelles est bouché. Quelques jours plus tard, une entreprise spécialisée vient démonter les plaques métalliques et aspirer tout le gravier contenu dans ce caniveau. Après cette intervention, plusieurs habitants du quartier, se plaignent du bruit causé par les plaques de métal lors du passage de véhicules sur le caniveau ; c'est un Clac...Clac... répétitif et gênant tout au long de la journée. A l'initiative d'un riverain, un petit groupe de 3 personnes se constitue afin d'analyser l'origine du bruit. Le constat est le suivant : le caniveau est constitué de 8 lourdes grilles, lesquelles sont vissées sur un encadrement métallique fixé dans le béton, 4 vis inox par grille soit un total de 32 vis pour l'ensemble du caniveau. Or il manque 13 vis, 4 grilles n'ont que 2 vis au lieu de 4. De plus, les vis restantes sont insuffisamment serrées, ou ne peuvent pas être fixées correctement car l'encadrement n'a pas été nettoyé. Les interstices contiennent plusieurs millimètres d'un amalgame de sable et de graviers empêchant la jonction métal contre métal de la grille et de l'encadrement. Solution : il faut trouver 13 vis inox, tout

démonter, nettoyer l'encadrement, et faire le remontage avec 4 vis par grille et serrer correctement. C'est fait. Tous les riverains sont contents.

D'autres actions de ce genre ont déjà été actées dans notre village, que ce soit en faveur d'une personne âgée, pour ramasser des papiers ou des mégots, ou pour réaliser de menus travaux. L'éventail des actions citoyennes possibles est très large.

Ailleurs, à plusieurs reprises, sans que les dates n'aient ici d'importance, c'est Bernard qui a œuvré pour le bien commun. Tantôt à nettoyer le caniveau bien au-delà de devant chez lui, tantôt en désherbant les côtés de la rue qui file au coin. Là aussi, de petits gestes gratuits qui contribuent à bien vivre ensemble. Evidemment lorsque quelqu'un déverse son cendrier ou prend la rue pour une poubelle, la colère pourrait prendre le pas, mais non, comme la bienveillance lui est chevillée au corps, c'est sans rechigner qu'il reprend son ouvrage.



Club Bivouac

Dans la semaine du 22 au 29 septembre, nous avons eu la joie d'accueillir le club « Bivouac » qui avait sollicité la commune afin d'y tenir son assemblée générale. 70 camping-cars venus de toute la France ont donc stationné sur la place du marché et ses environs.



Disposant de toutes les autorisations, leur programme de la semaine et leurs curiosités convergeaient vers la découverte de l'Alsace, des sites touristiques et de mémoire de notre vallée et surtout, tout cela en partageant notre vie quotidienne.

Ils ont été comblés. Nombreux mais discrets, ils ont apprécié l'accueil qui leur a été fait, et ont été ravis de constater que la gentillesse des habitants de Rothau n'était pas qu'une promesse. Les échanges ont été nombreux et riches. Leur petite semaine a profité au village et à ses commerces. Leur désir de tout acheter chez les commerçants de notre village a montré la détermination de vivre ensemble avec nous et comme nous.

Peut-être un peu curieux au départ, nous avons été rassurés au bout de quelques jours à propos du sérieux du club. Après un accueil de bienvenue organisé par la municipalité au cours duquel l'Office du Tourisme a présenté un panel d'activités et d'endroits à visiter, la fanfare donnait le ton par des morceaux choisis sur l'ambiance et appréciés par nos amis. Les prémices des loisirs de la semaine à l'attention de nos visiteurs s'annonçaient bien. En amont de la venue des participants, les responsables de l'association et des

représentants de la municipalité avaient bien préparé les choses pour que les membres du club soient satisfaits dès leur installation. Les services municipaux ont participé à la mise en place d'un dispositif destiné à favoriser l'accueil de nos visiteurs tout en respectant, autant que possible, les riverains et plus généralement, l'ensemble des habitants. Qu'ils en soient particulièrement remerciés ici. Lors d'une journée, un bus a emmené les participants jusqu'à Mulhouse afin de visiter le musée de l'automobile et aussi celui du chemin de fer. Un autre jour, ils ont profité de la route des vins pour visiter les caves qui les accueillaient sans oublier bien sûr le village du pain d'épices. Sur la fin de la semaine, ils ont visité le camp du Struthof, tenant à rendre hommage à ceux qui étaient « passés » par cet endroit, et ont terminé par une visite du Mémorial de Schirmeck. Pour clôturer cette semaine riche en découvertes et en rencontres, un repas a été organisé à la salle polyvalente, Le Royal, le vendredi. Totalement gérée par nos visiteurs, cette soirée devait leur permettre de remercier à leur façon tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.



Ce moment a été très positif. La population a accepté et partagé avec des personnes venues d'ailleurs et qui ont peut-être bousculé un petit peu nos habitudes. Nos visiteurs ont été ravis. Encore aujourd'hui, nous recevons des témoignages de remerciements et de satisfactions. Beaucoup disent qu'ils reviendront, et pour certains, ce sera au terrain de camping. C'est avec enthousiasme qu'ils ont qualifié Rothau comme l'un des meilleurs endroits où ils se sont réunis pour une assemblée générale. A notre tour de leur signifier qu'ils seront toujours les bienvenus quand ils le souhaitent. Merci à tous d'avoir contribué au bon déroulement de cette grande première dans notre village.



Pour information, leur venue n'est pas passée inaperçue et pour cause, le nombre de véhicules ainsi que le nombre de personnes étaient à eux seuls importants, même si finalement, l'ampleur n'était pas démesurée. En plus, pour l'activité commerciale locale, quelques chiffres indiquent aussi que l'opération a en plus été fructueuse :

Chaque camping-cariste a donné 15 Euros pour couvrir les frais divers. Ce sont donc 1050 euros au total qui ont été versés au profit de la Commune, notamment en participation aux frais d'intendance, eaux, salle, etc... Dans le règlement de l'association, il est stipulé que chaque participant doit privilégier les commerces locaux pour faire ses emplettes. Ainsi, après avoir comptabilisé les tickets qui avaient été conservés, ce sont 5001,14 Euros qui ont été dépensés dans les commerces de Rothau auxquels il faut ajouter 6600,27 Euros de dépenses engagées par les organisateurs pour le déroulement du programme. Terminons l'aspect comptable par ce total de 11601,41 Euros dépensés chez-nous et dans les environs. Et pour être totalement précis, il convient

d'ajouter d'autres dépenses auprès de partenaires (Entrepôt de la Bruche, Josy Tourisme, Mémorial, CERD, etc...) qui n'entrent pas dans le total ci-dessus. Un rayonnement un petit peu plus important que pour notre seule commune mais avec toujours Rothau aux lèvres pour indiquer la provenance du groupe. Une autre manière de promouvoir notre cité et au-delà, notre joie d'accueillir et de partager.



Le mot de la police municipale



Depuis le début de l'année scolaire, en partenariat avec Madame SCHWARTZ, directrice des écoles et de ses collègues enseignants, un programme de sécurité routière a été mis en place. Pour commencer, un permis vélo a été proposé pour les classes de CM1 et CM2.

Plus tard, dans la mesure du possible, il est prévu d'étendre ce programme aux classes de CE1 et CE2 avec

un permis « de circuler à pied et en toute sécurité dans les rues ».

Pour entrer plus en détail dans la démarche, il a été demandé aux élèves de venir avec leurs bicyclettes au cours de deux demi-journées, pendant lesquelles trois ateliers ont été mis en place :

- Contrôle des bicyclettes afin de vérifier les freins et les lumières et contrôle des équipements: casque, gilet rétro réfléchissant, etc. pour rendre les enfants sensibles à leur sécurité et celle des autres.
- Initiation au Code de la route par l'apprentissage de la signalisation routière.
- Des exercices pratiques au travers d'un petit parcours dans la cour de l'école.

Deux sorties, les 6 et 8 novembre au Floessplatz, ont permis de mettre en pratique les apprentissages réalisés plus tôt. Sur les 38 kilomètres de piste cyclable du parcours emprunté, les situations qui se sont succédé au fil des trajets ont permis de confirmer que les bases sont acquises et que les enfants ont compris l'importance du respect des règles. Il est remarquable de constater qu'au-delà de l'école les enfants appliquent très facilement les règles de sécurité, portent leur casque, mettent pied à terre pour traverser un passage protégé. Le fait de démarrer le plus tôt possible l'apprentissage, ici du Code de la route, étape par étape permet aux élèves d'être plus sensibles au respect de ces règles de sécurité et de les appliquer tout naturellement. Cela portera sans aucun doute ses fruits dans le futur.

Habitat: Rothau offre de belles opportunités



Nous partageons ici les résultats d'échanges organisés pour faire le point avec différents intervenants sur le marché de l'immobilier à Rothau. Etat du parc, offres de locations proposées, terrains disponibles, conseils et bonnes adresses nous attendent.

« C'est moche et trop cher! » C'est un raccourci régulièrement emprunté lors de conversation au sujet de Rothau. Aussi réductrice que stupide, cette phrase est souvent l'expression d'un ressenti lors d'un passage dans la Grand'Rue. Et encore pas sur toute sa longueur.

Certes, le passé industriel de notre commune impose une certaine image liée à un type d'habitat proposant des logements plus petits d'aspect moins luxueux, et plus nombreux dans certains quartiers, mais il ne faut pas généraliser. Il est vrai que de plus en plus de bâtiments ou de maisons commencent à présenter les premiers symptômes de vétusté ce qui est plutôt dans l'ordre des choses puisque l'habitat est relativement ancien et cela n'est pas propre à Rothau. D'un autre côté, peu de biens sont vraiment attractifs pour des gens qui auraient un certain pouvoir d'achat. Alors ici, l'immobilier ancien a évidemment plus la cote que le neuf puisque l'offre est plus importante. Sur Rothau la clientèle est essentiellement une clientèle de primo accédants pour laquelle l'achat dans l'ancien est nettement plus avantageux. Ces personnes vont acheter des maisons qui sont en mauvais état mais à des tarifs

bon marché, en faisant énormément de travaux par eux-mêmes. De fait cela offre donc beaucoup d'opportunités en termes de coût par rapport à d'autres communes, notamment plus bas dans la vallée. Si les prix peuvent être ici plus abordables qu'ailleurs ils ne sont cependant pas le reflet d'une commune en manque d'attractivités et de biens immobiliers uniquement dégradés puisque les nouveaux arrivants mettent souvent en avant la présence de nombreux commerces et services ainsi que la bonne desserte ferroviaire et le fonctionnement des écoles pour justifier, au moins en partie, le choix de s'établir à Rothau.

De l'autre côté de l'éventail de l'offre commerciale, le lotissement Basse Sponne offre lui aussi de belles opportunités. Au début du projet, sans l'espace aujourd'hui occupé par la SIBAR, il y avait 31 lots à bâtir. A ce jour, il reste 12 lots à commercialiser. Le prix moyen de l'are est aux environs de 9200 Euros. A comparer à d'autres secteurs le prix est tout à fait raisonnable pour des terrains prêts à recevoir des maisons de tout type.

Si l'on ajoute que tous les commerces et services sont accessibles à moins d'un kilomètre il est tout à fait possible de vivre à Rothau sans voiture. C'est un vrai changement dans notre société ou l'automobile a représenté pendant des décennies le symbole de la réussite, en tout cas de l'indépendance et d'une forme de liberté. Ne pas avoir de voiture est même un signe d'appartenance à une génération pour une partie de nos jeunes d'à peine 20 ans. A Rothau, grâce aux trains nous sommes à 50 minutes de l'aéroport ou de Strasbourg et de ses grandes lignes parfois internationales. Alors s'établir à Rothau est une véritable opportunité. Si l'on

ajoute qu'il fait bon vieillir ici grâce notamment aux aides au maintien à domicile et leurs cohortes de prestataires, investir à Rothau est une excellente idée. Ajoutons à cela qu'il existe beaucoup d'aides à la rénovation de l'habitat mais aussi des dispositifs comme le chèque énergie qui, avec d'autres, sont autant d'aides pour permettre d'améliorer le confort de nos domiciles pour s'y sentir bien. Certes, les dossiers sont tellement complexes, les guichets sont tellement différents que peu de gens s'intéressent à ces dispositifs et encore moins de gens vont au bout des démarches, mais cela vaut vraiment le coup, surtout pour les personnes disposant de peu de revenus.

Pour ceux dont les revenus ne sont pas formidables et qui se perdent dans la jungle des organismes, des subventions, ou des rouages en la matière citons encore la plateforme numérique « Oktave ». Elle constitue un véritable service clé en main qui concerne les propriétaires de maison individuelle qui souhaitent optimiser leur consommation énergétique par une rénovation complète. Oktave propose alors un accompagnement tout au long du projet, du diagnostic et des premières réflexions à la réception des travaux, en passant par l'optimisation financière et la mise en relation avec des groupements d'entreprises reconnues pour leur savoir-faire et leurs compétences.



A la clé, économies de chauffage, confort, augmentation de la valeur patrimoniale du bien et satisfaction d'agir en faveur du climat! Encore faut-il pouvoir investir... Tout un programme mis en place depuis de nombreux mois et en tout cas, bien avant les annonces gouvernementales essentiellement basées sur la mise en place de taxes ou pour le moins par l'augmentation substantielle d'un certain nombre d'entre elles. Mais selon les dires de certains, OKTAVE reste tout de même très complexe et peu accessible.

Notre commune présente par ailleurs un nombre important de logements proposés en location. Ces biens, comme ils sont nommés par les professionnels, sont de toute sorte, petits, grands, individuels, collectifs, au centre du village ou plus isolés. Bref, il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses ou presque. Souvent assimilées à du logement social, les offres de location ne se résument cependant pas uniquement à ce type de marché.

Le logement social tel qu'il existe aujourd'hui ici est

essentiellement là par l'entremise de structures comme la SIBAR ou l'OPUS mais aussi des bailleurs privés qui ont signé des conventions de logement social. A Rothau, les projets de la SIBAR étant plus récents, ce sont des logements répondant aux dernières normes, notamment d'isolation et d'accessibilité qui sont jugés plutôt de qualité. Pour l'OPUS, l'histoire étant plus ancienne, les propositions varient entre petits immeubles et maisons mitoyennes. Si l'architecture est plus ancienne, l'entretien régulier et les situations rendent ces logements agréables. Leurs implantations au cœur du village les rendent facilement accessibles, ici aussi, sans obligation de disposer d'un véhicule. Reste que pour accéder à ces logements, le caractère social implique des niveaux de revenus respectant strictement un barème. Si l'on observe les plafonds de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) pour être éligible à un logement social on s'aperçoit que le plafond de ressources est actuellement de 27 114 Euros pour un couple sans enfant et de 39 364 Euros pour un couple avec deux enfants. Autant dire que loyer et charges payés, les comptes sont tendus. Ces logements répondent donc bien à un besoin crucial et nous espérons que la mise en vente de certains d'entre eux ne déséquilibrera pas l'offre qui, ici aussi, est indispensable. Nous espérons également que certaines des dispositions de la nouvelle loi ELAN (Evolution du Logement de l'Aménagement et du Numérique) comme celle qui prévoit que les petits organismes de HLM doivent se regrouper en structure d'au moins 12 000 logements n'auront pas les effets inverses à ceux recherchés notamment en termes de proximité avec les usagers. Par contre, il semble bien que cette nouvelle loi permette une évolution importante pour l'entretien des copropriétés. Sachant que le parc immobilier a besoin d'entretien, il est institué de nouvelles règles qui doivent permettre la collégialité des discussions et bien entendu des décisions. Ainsi, le recours à un syndic extérieur pour la gestion de la copropriété peut se révéler être une excellente stratégie.

Rappel: Si chaque copropriété doit être dotée d'un syndic pour l'administrer, celui-ci peut être un professionnel extérieur ou un non-professionnel choisi parmi les copropriétaires. Le syndic bénévole n'est pas tenu d'avoir une assurance responsabilité civile mais celle-ci est fortement recommandée car il est le représentant légal du syndicat des copropriétaires et doit assurer la gestion administrative. A ce titre, il a plusieurs obligations, comme organiser un vote pour la souscription d'un contrat d'assurance civile au nom de la copropriété, de déléguer à une entreprise spécialisée la gestion des archives du syndicat, la signature des contrats avec les entreprises, etc... Mais le syndic est tenu également d'assurer la gestion comptable et financière de la copropriété. Il doit notamment établir un budget prévisionnel de la copropriété et ouvrir un compte en banque séparé au nom du syndicat sauf si l'Assemblée Générale des copropriétaires devait en décider autrement. La désignation du syndic pour une durée de 3 ans renouvelables est effectuée à la majorité absolue par la même assemblée qui doit se réunir au

moins une fois par an. Un bon moyen de rester au contact de l'actualité, de prévoir et de suivre les dépenses nécessaires pour assumer sa part.

Il existe plusieurs copropriétés à Rothau et la désignation d'un syndic permet souvent d'éviter les problèmes qui peuvent se présenter comme les travaux à faire, l'entretien des parties communes et les relations avec la mairie ou autres services publics. Là aussi, la proximité est importante.

En résumé, autant dire que la mixité des offres en matière de logements correspond bien à la mixité sociale de notre commune. Des personnes d'horizons différents, des situations inégales, le besoin pour tous de se loger de manière décente avec le confort nécessaire. Eau chaude, chauffage mais aussi internet et télévision, ces deux derniers éléments entrant aujourd'hui dans nos critères de confort, étant même souvent cités avant d'autres, par les jeunes couples s'intéressant à une installation ici. Il est alors important pour vos élus de maintenir l'attractivité de la commune. Si cela se fait en partie grâce à nos acteurs économiques, il est aussi indispensable de veiller à ce que l'eau, l'électricité, parfois le gaz, le téléphone et l'internet desservent correctement chaque habitation.

Pour ces réseaux, le coût de développement et d'entretien ne cesse de croître. Cela fait partie de ces choses « invisibles » qui coûtent au budget de la commune.



Concours des maisons fleuries

C'est au cours de la réunion publique de février que seront récompensés les lauréats 2017 dont voici la liste :

- | | |
|--------------------------------------|-----------------------|
| - GATINOIS Michel | 27 rue de Schirmeck |
| - HOLVECK Roger | 1 rue de la Forêt |
| - KOENIGUER Céline | 13B rue de la Forêt |
| - LAHAYE Rachel | 37 C rue de Schirmeck |
| - LIBS Edith | 26 rue de Schirmeck |
| - MAIRE Yvonne | 3 rue des Jardins |
| - STUMPERT Olivier et Michèle | 2 rue des Jardins |
| - LAURAIN Charles et Françoise | 11 rue des Déportés |
| - MAIER Thierry et Nathalie | 12 rue des Déportés |
| - SIMON Lucienne | 22 rue des Déportés |
| - WENDLING Andrée | 46 rue des Déportés |
| - MALAISE Denise | 58 rue des Déportés |
| - MALAISE Jean Jacques et Denise | 12 rue de la Rothaine |
| - ROPP Robert et Bernadette | 17 G rue du Haut Bout |
| - MOREL Laurence et DIEM Jean Pierre | 22 rue du Château |
| - FERRY André et Claudine | 1 rue Pierre Marchal |
| - BOLLE Jacques et Dominique | 6 rue Pierre Marchal |
| - GANTER Lucie | 10 rue Pierre Marchal |
| - WEINSANTO Cédric | 5 rue du Haut Heydé |

Coup de chapeau à :

- | | |
|---------------------|-------------------------------|
| - SIBAR | rue Gustave Brion |
| - ALLIANZ | 1 place du Général De Gaulle |
| - Au Bon Pain | 12 place du Général De Gaulle |
| - Commune de Rothau | |

Fête des séniors

La fête de Noël des personnes âgées a eu lieu le dimanche 2 décembre. Plus d'une centaine d'invités étaient présents à la salle polyvalente où un apéritif musical leur a été offert par la Fanfare. Durant le repas, deux personnages truculents, de la compagnie Tékalé de Plaine, passaient de table en table à la recherche du propriétaire d'une paire de bijoux de famille bien particuliers sous les acclamations des convives qui pour certains n'en croyaient pas leurs yeux. Après le dessert, la chorale du Conseil Municipal a interprété les traditionnels chants de Noël. Tout le monde est rentré chez soi, content d'avoir partagé un agréable moment autour du repas préparé par la Boucherie Hauschka. Quelque peu copieux pour certains, le menu a été apprécié de tous. A l'année prochaine !



Récré des aînés

La récré des aînés, organisée par le CCAS de la Commune, est née en 2014. Un vendredi par mois, quarante à cinquante personnes participent aux après-midi récréatifs ou aux sorties. Ce mois d'octobre a été l'occasion d'une escapade « Carpes frites » à Balschwiller. Une journée de détente et de bonne humeur que les Aînés ne sont pas près d'oublier.

C'est lors d'une de ces rencontres qu'est née l'idée de collecter des recettes qui composeraient un livret. Ce petit ouvrage collectif sera un souvenir supplémentaire du partage qui règne toujours pendant les activités.



A noter qu'en parallèle, quelques bonnes volontés, deux en fait, donnent un coup de main aux enfants pour l'entretien du potager de l'école. Des bras, de l'expérience, l'envie de transmettre et de se sentir utile. Encore un exemple de liens à privilégier.

Pour le reste, le programme suit son cours, toutes les idées sont les bienvenues de même que les personnes désireuses de rejoindre la bonne ambiance générale. N'hésitez pas, vous êtes les bienvenus.

Pour en savoir plus, vous pouvez téléphoner à la Mairie au 03 88 97 02 02.

Concert de Chamade

Lors de la fête médiévale du 1er juillet 2018 aux abords du Château de Salm, l'animation musicale était assurée par les gentes dames de la chorale Chamade et les sires musiciens de l'ensemble Tormis. Voix et musique ont pu se rejoindre sur quelques pièces anciennes. Dans la tête de Cécile, la chef de chœur, l'idée a alors germé de collaborer avec ces musiciens régionaux pour les prochains concerts de 2019, en poursuivant l'étude du répertoire musical religieux et populaire du Moyen Âge... Rendez-vous est donc donné aux mélomanes les samedi 6 avril à 20h30 en l'église de La Claquette et dimanche 7 avril à 17 heures en l'église de Lutzelhouse.



Nouvelles de la Comcom

Parmi les décisions prises par les élus de la comcom de la Bruche, il faut retenir celle qui concerne la politique jeunesse avec l'embauche d'un coordonnateur jeunesse, ceci en partenariat avec la Fédération des Maisons de Jeunes et de la Culture d'Alsace. Cette fédération, vieille de 70 ans, a pour but de développer en partenariat avec les collectivités, une animation socioculturelle en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Le coordonnateur recruté s'appelle M. Etienne Ennette et possède déjà une solide expérience puisqu'il a occupé un poste identique dans l'ancienne communauté des communes des Coteaux de la Mossig (région de Wasselonne). Sa tâche est surtout de travailler avec toutes les associations et les communes qui développent des actions en faveur de la jeunesse, sans oublier les écoles et collèges afin d'apporter une vraie cohérence et une véritable plus-value à toutes ces initiatives en faveur de nos jeunes.

En complément de ce recrutement et en accord avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), la coordination de la politique petite enfance a été confiée à l'Association Colibri Bruche qui gérait déjà le relais assistants maternels.

Toutes ces décisions sont le résultat d'un long processus de réflexion commencé en 2011 par l'établissement d'un diagnostic jeunesse à l'échelle de notre territoire puis poursuivi par la commission jeunesse de la comcom, appuyé par un bureau - conseil, Koralliance. C'est ainsi qu'on est arrivé à la conclusion de la nécessité de mener une vraie politique jeunesse à l'échelle de notre territoire et pour la mener à bien, l'embauche d'un professionnel s'imposait. Autre précision ce poste est fortement financé par la CAF.

Enfin en guise de conclusion il faut souligner l'intérêt d'une politique jeunesse à l'échelle de notre territoire car les actions publiques en faveur de la petite enfance, enfance et jeunesse ne s'arrêtent pas aux modes de garde, aux loisirs et à l'animation mais concernent aussi l'aménagement du territoire, les équipements, le transport, la santé, la culture et la participation à la vie du territoire.

C'est tout simplement l'avenir de notre territoire qui est en jeu!



Festival du Cinéma

La prochaine édition aura pour thème "la gastronomie" et devrait se tenir du 22 au 25 mars.

Pour le moment, toute l'équipe de l'association planche sur le sujet. Pour l'heure, ce sont les idées qu'il faut collecter, discuter, envisager avant d'en retenir quelques-unes pour faire de cette nouvelle édition une manifestation originale. Différents partenaires sont déjà sollicités pour envisager avec eux la possibilité d'une animation ou d'un repas avant ou après la projection du jour. Par exemple, l'idée de proposer un marché avec des produits locaux a été évoquée. S'il n'est pas très difficile d'établir une liste de participants potentiels, des contacts doivent intervenir rapidement pour mettre sur pied cette partie. La venue d'une personnalité reconnue serait comme d'habitude "le plus" qui offrirait un éclairage plus important. Des noms sont évoqués et les premiers contacts sont pris.



Ce festival sera aussi l'occasion de rendre hommage à Luc PAQUET, membre de l'association, bien trop tôt parti rejoindre les étoiles.

L'Association ABC a trouvé sa relève!

De qui s'agit-il? ABC est une association à but non lucratif créée en 2006 par un groupe de parents d'élèves de Rothau.

Elle organise chaque année des évènements pour divertir les enfants et financer les projets des écoles de la Commune. (Ciné Noël, cavalcade de carnaval, ventes de fromages, etc.)

La nouvelle équipe qui s'est constituée souhaite aller plus loin dans sa démarche, en proposant des ateliers à la fois ludiques et pédagogiques les mercredis matin.

Vous êtes parents d'élève, Tatie, Mamie, Papi... et vous avez du temps à partager, des savoirs à transmettre ou juste des idées plein la tête et l'envie de partager avec les enfants?

Alors n'hésitez pas à vous joindre aux activités - même ponctuellement - voire à en proposer de nouvelles pour créer une véritable dynamique autour des enfants de la commune, dans la joie et la bonne humeur!

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter les responsables de l'association par email à l'adresse abc.rothau@laposte.net ou encore entrer directement en relation avec l'un des membres du bureau:

Sandrine HORRY - Présidente (06 62 12 52 09)

Sandrine PELLERIN - Secrétaire (06 63 93 20 98)

Céline KOENIGUER - Trésorière (06 71 44 82 56)

Le plaisir de se rencontrer au service des enfants!

La Boule Bruchoise

Voilà une nouvelle association qui a rejoint notre village. Association sportive affiliée à la Fédération Française de Pétanque et de Jeux Provençaux (FFPJP) elle a pris ses quartiers au Stade de la Suchette qui de fait, change de destination. Définitivement, plus de ballons ronds, place aux boules.

Si les objectifs sont de concevoir et développer une structure innovante, dynamique et conviviale pour y développer la pratique de ce sport notamment pour les plus jeunes, l'idée est aussi d'encourager la pratique sportive de la pétanque au féminin. L'association compte parmi ses membres fondateurs un coach diplômé d'état (brevet fédéral niveau 1).

L'année 2019 sera l'occasion pour d'autres membres de se former afin d'étoffer l'encadrement de l'école de pétanque. Les entraînements sont prévus les mardis et vendredis de 18 heures à 22 heures A partir de 8 ans, les enfants sont les bienvenus à l'école de pétanque tous les mercredis après-midi de 15h00 à 16h30. La reprise des activités est prévue fin février, mais c'est plus sûrement la météo qui déterminera plus précisément la date.

Aurélia Ernwein, la présidente, se tient à votre disposition au 06 84 42 45 60 pour vous fournir toutes les informations qui vous seraient nécessaires si vous envisagiez de rejoindre ce groupe aux ambitions sportives clairement affichées. Une page Facebook: La Boule Bruchoise est également disponible afin de suivre l'actualité boulistique.

A venir en 2019, l'inauguration des installations. En projet, marquer le coup lors du passage du Tour de France à Rothau le 10 juillet et d'une manière générale, apporter le concours de l'association lors des manifestations de la commune. Cela pourra aller d'une simple présence lors de la fête nationale à la mise à disposition de bénévoles pour aider l'une ou l'autre association qui serait en demande.

Bravo!



A l'école: Le cirque

Nous avons fait un spectacle de cirque à la salle polyvalente le 18 octobre, qui a duré 1h30. Nous étions stressés car nous passions devant au moins 50 personnes (en vrai, plus de 150).



Notre « entraîneur » s'appelait Michel: il nous a beaucoup expliqué les techniques, pour qu'on sache comment faire. Nous nous sommes entraînés deux semaines avant le spectacle.

Lors des deux premiers entraînements, nous avons découvert et testé les différentes techniques circassiennes: le diabolo, les assiettes chinoises, le fil de fer, la jonglerie, la boule chinoise, les bâtons du diable...



C'est à la troisième séance que nous nous sommes essayés au rôle du clown: se prendre les pieds dans le tapis, tomber d'une chaise... Beaucoup d'entre nous ont adoré faire les clowns! A la fin de cette séance, nous avons dû choisir « LA » technique que nous pratiquerions lors du spectacle: c'est à partir de là que l'entraînement « intensif » a débuté. Cet entraînement a duré deux semaines, durant lesquelles nous pratiquions plus d'une demi-heure par jour.



Puis le jour du spectacle est arrivé: le stress est monté tout au long de la journée, mais une fois sur scène, tout s'est bien passé: beaucoup d'entre nous ont trouvé ça « génial ».

« On a ressenti de la joie et de la peur »: en effet, nous étions sous les projecteurs, devant une salle pleine de spectateurs, mais une fois sur scène, seul le plaisir est resté.



Finalement, cette expérience circassienne nous a appris que « ça met du temps à apprendre ». Nous avons fait des choses que nous n'avions jamais faites, et pour nous, c'était « extraordinaire », c'était « trop bien ».

Merci à Michel, merci à l'école de Rothau, merci à ABC, merci à toutes les personnes qui nous ont permis de participer à cette merveilleuse expérience, qui restera gravée dans nos mémoires toute notre vie.

Les élèves de CE2 et CM1-CM2 de l'école de Rothau



BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc



Ou plutôt pas vu le troupeau annuel traverser notre village dès potron-minet mais la présence de kilos de bouses attestait bien du passage des animaux.



Un défilé de polos bleus dans les rues de Mutzig, la fanfare aux Sans-culottes

Des coupes de bois en veux-tu, en voilà...



Les signatures apposées au bas de la nouvelle convention pour la distribution du gaz dans notre commune



La nature reprend ses droits, à la station d'épuration. Roseaux, canards, libellules, moustiques, notonectes, dytiques, gyrins, hydromètres, vers de vase, éphémères... la diversité en somme

L'industrie du bois faire une **entrée remarquée** dans la commune, sous la forme d'une impressionnante « poutre », perchée sur une remorque à destination du toit de la future piscine



Une Madelon participer à la **commémoration du 11 novembre** et faire chanter l'assemblée. Quand Madelon vient nous servir à boire, Sous la tonnelle on frôle son jupon Madelon, Madelon!

Guy Wach de France Bleu Alsace faire découvrir Rothau aux auditeurs dans l'émission « Les plus beaux villages d'Alsace »



NE RISQUEZ PAS VOTRE VIE AUX PASSAGES À NIVEAU

On recense aujourd'hui environ 15 000 passages à niveau en France. Les passages à niveau, routiers ou piétons, permettent aux cyclistes et aux piétons de traverser les voies en toute sécurité. Pourtant, chaque année, on compte une centaine de collisions entraînant la mort de 42 personnes (chiffres 2017). Ces accidents sont en grande majorité la conséquence du non respect des règles.



**À 90 KM/H, IL FAUT 800 M
POUR QU'UN TRAIN S'ARRÊTE**



UN TRAIN PEUT EN CACHER UN AUTRE
Sur une voie ferrée, même si un train vient de passer, un deuxième peut survenir à tout moment.

LES RÈGLES DE SÉCURITÉ À RESPECTER POUR TRAVERSEZ EN TOUTE SÉCURITÉ



**À L'APPROCHE D'UN PASSAGE À NIVEAU,
RESTEZ VIGILANT**

La distraction est l'une des principales causes d'accidents.



**REGARDEZ AVANT DE TRAVERSER
ET ASSUREZ-VOUS QU'AUCUN TRAIN N'ARRIVE**

Ne traversez jamais avec précipitation. Utilisateurs de deux-roues ou de trottinette, mettez pied à terre.



NE VOUS ENGAGEZ PAS SI UN TRAIN APPROCHE



**NE MARCHEZ PAS LE LONG DE LA VOIE FERRÉE
ET N'EMPRUNTEZ PAS CELLE-CI COMME UN «RACCOURCI»**

Ne vous approchez pas trop près des voies, vous pourriez vous faire surprendre par l'effet de souffle.



EN GARE, SOYEZ VIGILANT EVITEZ LES COMPORTEMENTS DANGEREUX

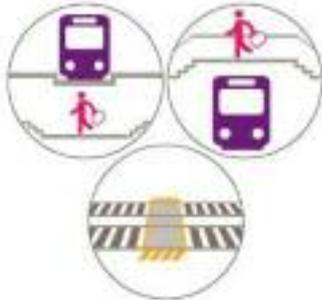
Chaque année, des accidents mortels sont à déplorer en gare :
personnes heurtées sur les voies ou happées par l'effet de souffle d'un train.
Ces accidents sont majoritairement dus au non-respect des règles de sécurité.

SUR LES RAILS LE DANGER EST PLUS RAPIDE QUE VOUS POUR VOTRE SÉCURITÉ, RESPECTEZ LES CONSIGNES



RESTEZ TOUJOURS ÉLOIGNÉ DE LA BORDURE DU QUAI

Respectez toujours une distance de sécurité sur le quai.
Parents, tenez vos jeunes enfants par la main.



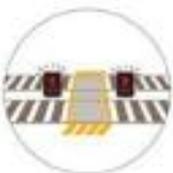
UTILISEZ TOUJOURS LES PASSAGES AMÉNAGÉS POUR REJOINDRE VOTRE QUAI OU LA SORTIE DE LA GARE

Ne traversez jamais une voie en dehors
des passages aménagés.



ARRÊTEZ-VOUS AVANT DE TRAVERSER

Traverser une voie n'est jamais anodin, restez vigilant et
ne traversez jamais le passage aménagé avec précipitation.



NE TRAVERSEZ PAS SI LES SIGNAUX PIÉTONS SONT ALLUMÉS AU ROUGE

Le pictogramme allumé signifie qu'un train approche du
passage aménagé. Il est alors interdit de traverser la voie.



REGARDEZ TOUJOURS À DROITE ET À GAUCHE AVANT DE TRAVERSER

Un train peut arriver en sens inverse
sur l'autre voie.



District de
Molsheim

Collégiens, collégiennes,
lycéens, lycéennes...
ouvert aux familles

FORUM

DES MÉTIERS ET DES FORMATIONS

S'informer pour réussir

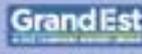
Tous les
métiers sont
mixtes !



Spécial parents
Mardi 17 h 30 à 20 h

Mardi 29 et mercredi 30 janvier 2019

Salle de la Monnaie - MOLSHHEIM



Naissances

Sarah Mina EL MESBAHI	le 29 mai
Thiago Alex Raphaël DAHL	le 5 juin
Maylan Frédéric Jonathan MASSON MORELLE	le 5 juillet
Kélya MEYER	le 2 octobre

Noces d'or

Edmond et Jeanne BUCHMANN	le 26 octobre
---------------------------	---------------



Grands Anniversaires

Andrée PIED	97 ans
Paul KARCHER	92 ans
Henriette KRIEGER	90 ans
Vittoria SCHIAVA	90 ans
Gilbert ROSE	90 ans
Sylvain HILPIPRE	90 ans
Simone DUBOIS	93 ans
Victor MANGIN	90 ans
Marie BOLLE	92 ans
Paul KLOCKE	90 ans
Germaine LOISON	105 ans

Nos peines

Abdelali LALLITI	55 ans
Marinette WINCKLER veuve RICHARD	86 ans
Suzanne HALTER	84 ans
Anna Marie TROGLIC veuve THIRIET	79 ans
Denis Hubert HISLER	86 ans
Emmi Marguerite JANEL veuve GRANDGEORGE	91 ans
Christian René Louis HEITZMANN	66 ans
Luc Robert PAQUET	65 ans
Jérôme Sébastien FALSARELLA	39 ans
Pierre Charles Henri SCHEPPLER	54 ans
Chantal Laurette WOLFF épouse ROUGRAFF	57 ans
Andrée Joséphine FISCHER veuve FRANCESCONI	91 ans
René KNIPILAIRE	95 ans
Emile Paul KARCHER	93 ans

Une rose un espoir

A la base « une rose un espoir » c'est une idée simple, sympathique et généreuse : une randonnée de motards, une rose à la main à proposer aux habitants de la vallée de la Bruche, contre un don de 2 € ou plus.

Depuis 2013, les collectes de l'association sur le secteur vallée de la Bruche ont permis de récolter 142 383 € reversés à la ligue contre le cancer du Bas-Rhin. Les motards, animés par un grand élan de solidarité et l'énergie du cœur, seront présents à Rothau les 27 et 28 avril 2019.

Réservez leur un bon accueil, ils comptent sur notre générosité.

Pour en savoir plus ou pour participer :

consulter la page <http://www.une-rose-un-espoir-vdlb.fr>

ou contactez Patrice Bande à patricebande@yahoo.fr

ou par téléphone au 06 80 34 22 99.

Toute l'équipe vous souhaite de belles fêtes de fin d'année...

CALENDRIER

DES MANIFESTATIONS 2018

Janvier

- le 12 – Fanfare : crémation de sapins
- le 13 – Paroisses : galettes
- le 18 – Spectacle Les Régionales

Février

- le 01 – Réception municipale annuelle
- le 09 – Fanfare : assemblée générale
- le 15 – Récré des aînés
- le 17 – Paroisse protestante : choucroute

Mars

- le 02 – Fanfare : loto
- le 09 – Paroisse protestante : concours belote
- le 15 – Récré des aînés
- le 17 – Paroisse catholique : concours belote
- du 22 au 25 – Cinéma Le Royal : festival

Avril

- le 06 – Théâtre « La Mesnie »
- le 12 – Récré des aînés
- le 28 – Paroisse catholique (à définir)

Mai

- le 01 – Fanfare : Aubade
- les 04 et 05 – Fanfare : concert
- le 05 – Paroisse protestante : triathlon
- le 08 – Cérémonie commémorative
- le 17 – Récré des aînés

Juin

- le 02 – Rothau en fête : marche gourmande
- le 14 – Récré des aînés
- le 16 ou le 23 – Paroisse catholique : rencontre interparoissiale
- le 21 – Fanfare : fête de la musique
- le 30 – Kermesse protestante